

# Tableau de bord

l'emploi des personnes handicapées  
en Franche-Comté

2006



Centre de développement  
des ressources pour l'emploi

## L'emploi en milieu ordinaire de travail\*

Sources : DRTEFP - DOETH 2004 - données provisoires

### Salariés des établissements assujettis

#### Salariés bénéficiaires

Dont	personnes reconnues Cotorep de catégorie A	1 160	- 0,4 %
	personnes reconnues Cotorep de catégorie B	2 471	+ 0,8 %
	personnes reconnues Cotorep de catégorie C	647	+ 3,5 %
	autres bénéficiaires	1 234	- 6,9 %

Part des femmes

147 065 - 0,6 %

5 512 - 1,0 %

1 160 - 0,4 %

2 471 + 0,8 %

647 + 3,5 %

1 234 - 6,9 %

31,6 %

Embauches réalisées dans l'année

254 - 3,4 %

Taux d'emploi direct\*\*

5,34 % + 0,06 point

\* du secteur privé assujetti à la loi du 10 juillet 1987

\*\* il s'agit d'un indicateur caractérisant l'emploi direct de bénéficiaires au sein de l'établissement en tenant compte de leur niveau d'employabilité

année 2004

évolution 03-04

## Les établissements assujettis à la loi de 1987

Sources : DRTEFP - DOETH 2004 - données provisoires

### Établissements assujettis

employant au moins un **bénéficiaire**  
utilisant la **sous-traitance**  
ayant un **accord**  
ayant **contribué à l'Agefiph**  
n'employant **aucun TH**

1 574 + 0,2 %

1 110 - 2,7 %

396 - 10,2 %

100 + 6,4 %

764 - 0,5 %

464 + 8,2 %

année 2004

évolution 03-04

## L'emploi en milieu protégé de travail

Sources : DRASS - DRTEFP - Cotorep

### Établissements de travail protégé

Dont ESAT  
Entreprises adaptées\*

### Personnes handicapées accueillies

Dont ESAT  
Entreprises adaptées

### Orientations en milieu protégé\*\* prononcées par les Cotorep

Dont en ESAT  
Entreprises adaptées  
autres cas

au 31-12-2005

évolution 04-05

41 0,0 %

29 + 3,6 %

12 - 7,7 %

2 819 + 0,5 %

2 259 + 0,8 %

560 - 0,9 %

1 158 - 0,8 %

795 - 4,8 %

188 - 1,6 %

175 - 29,7 %

\* il y a 8 entreprises adaptées réparties sur le territoire en 12 établissements

\*\* y compris les orientations à temps partiel, les essais et maintiens

## Les demandeurs d'emploi\*

Sources : Ministère du travail - ANPE - Agefiph

### Entrées et sorties des personnes handicapées

Entrées en cumul annuel	5 054	+ 4,6 %
Sorties en cumul annuel	5 624	+ 2,6 %

### Demandeurs d'emploi en fin de mois handicapés

% dans l'ensemble des defm	4 831	+ 4,1 %
----------------------------	-------	---------

9,1 %

### Chômeurs de longue durée handicapés

% dans l'ensemble des CLD	2 247	+ 0,9 %
---------------------------	-------	---------

12,8 %

### DEFM handicapés de moins de 26 ans

% dans l'ensemble des defm de - 26 ans	260	+ 0,8 %
----------------------------------------	-----	---------

2,1 %

### DEFM handicapés de 50 ans et plus

% dans l'ensemble des defm de 50 ans et +	1 556	+ 2,8 %
-------------------------------------------	-------	---------

18,1 %

### DEFM handicapés de niveau de formation supérieur ou égal au bac

% dans l'ensemble des defm de formation bac ou +	672	+ 7,0 %
--------------------------------------------------	-----	---------

3,8 %

\*Il s'agit des demandeurs d'emploi handicapés de catégories 1+2+3, c'est-à-dire des personnes immédiatement disponibles, recherchant un emploi à temps plein, à temps partiel ou temporaire.

au 31-12-2005

évolution 04-05

## La formation professionnelle continue

Sources : CNASEA - DRTEFP - Conseil régional - Agefiph

### Les stagiaires rémunérés au cours de l'année

Stagiaires rémunérés par le Conseil régional	604	+ 52,1 %
dont en formation préqualifiante	327	+ 113,7 %
dont en formation qualifiante	182	+ 1,7 %
dont en SIFA	95	+ 46,2 %

### Sorties de l'ANPE pour entrées en formation

(cumul du 01-01 au 31-12 catégories 1+2+3)	815	- 4,5 %
dont dans le cadre d'une ARE	300	+ 4,2 %

année 2005

évolution 04-05

## L'insertion

Sources : Agefiph - DRTEFP - Cap Emploi - PDITH - Conseil régional

### Contrats aidés

Personnes rémunérées au cours de l'année		
en Contrat d'accompagnement dans l'emploi*	265	
en Contrat initiative emploi*	171	
en Contrat d'avenir*	13	

### Sorties de l'ANPE pour reprises d'emploi

(cumul du 01-01 au 31-12 catégories 1+2+3)

872 - 9,1%

### Placements

réalisés par le réseau Cap emploi  
dont CDI

831 - 14,9 %  
114 - 30,5 %

Personnes concernées

507 - 19,7 %

### Contrats primés par l'Agefiph

333 - 19,4 %

\* contrats créés au cours de l'année 2005

année 2005

évolution 04-05

## L'Agefiph : financements et bénéficiaires

Source : Agefiph

### Financements (M d'euros)

Collecte de l'exercice	4,5	+ 2,3 %
Engagements :	5,8	- 10,8 %
mesures pour l'insertion	4,1	- 10,9 %
primes pour l'insertion	0,7	- 22,2 %
garanties de ressources TH	1,0	0,0 %

### Bénéficiaires\*

TH insérés ou maintenus (y compris GRTH)	1 662	- 3,8 %
TH orientés ou formés	1 424	- 27,0 %
TH bénéficiaires d'une aide spécifique	225	- 27,9 %
Bénéficiaires d'un premier entretien PAP/ND réalisé par Cap emploi	1 058	- 0,3 %

\* y compris les personnes ayant pu bénéficier de plusieurs actions sur l'année de référence

année 2005

évolution 04-05

## La Cotorep : reconnaissance et orientation

Source : Cotorep

### Reconnaitances de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Décisions de RQTH prononcées	5 796	- 3,9 %
Dont de catégorie A	1 040	- 7,4 %
de catégorie B	3 153	- 1,4 %
de catégorie C	904	- 3,5 %
autres cas (refus, inaptitude, sans suite)	699	- 9,5 %

Part des premières demandes 50,0 %

### Orientations professionnelles (ORP)

Décisions d'orientations prononcées	3 599	- 3,8 %
Dont en milieu ordinaire	1 042	- 0,6 %
en milieu protégé	1 065	- 8,0 %
en formation spécialisée	399	- 3,2 %
autres cas (refus, actions spécifiques, sans suite)	1 057	- 5,9 %

Part des premières demandes 47,4 %

au 31-12-2005

évolution 04-05

## Les jeunes

Sources : DRASS - Ministère de l'éducation nationale - Université

### Jeunes en établissement du secteur médico-éducatif

Structures	54	+ 1,8 %
Capacité d'accueil : nombre de places	2 552	- 0,8 %

Jeunes de + 16 ans en établissement\* année 2001 évolution 98-01 - 30,4 %

Jeunes de + 16 ans ayant quitté un établissement\* 246 - 12,1 %

Étudiants handicapés et/ou en difficultés à l'université rentrée 05-06 évolution 04-05 + 35,3 %

\* selon la dernière enquête sociale de la DRASS

# La loi du 10 juillet 1987

**La loi du 10 juillet 1987 fixe à tout établissement d'au moins 20 salariés une obligation d'emploi de personnes handicapées (6 % de l'effectif total).**

Sont bénéficiaires de la loi :

- les travailleurs reconnus handicapés par la Cotorep
- les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant une incapacité partielle permanente d'au moins 10 %
- les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que cette invalidité réduise des deux tiers leur capacité de travail ou de gain
- les mutilés de guerre, titulaires d'une pension militaire d'invalidité et assimilés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi s'est ouverte à deux nouvelles catégories de personnes :

- les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés
- les titulaires d'une carte d'invalidité.

Pour s'en acquitter, quatre modalités peuvent se compléter :

- l'emploi direct des bénéficiaires
- la conclusion de contrats de sous-traitance, de fournitures ou de prestations de services avec des structures de travail protégé (dans la limite de la moitié du quota)
- la mise en œuvre d'un accord de branche, d'entreprise ou d'établissement concernant l'emploi des personnes handicapées
- le versement d'une contribution annuelle à l'Agefiph

## Lexique

<b>AGEFIPH</b>	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées Issue de la loi de 87, elle a pour objectif d'accroître les moyens consacrés à l'insertion des handicapés en milieu ordinaire de travail
<b>ANPE</b>	Agence Nationale Pour l'Emploi
<b>AP</b>	Atelier Protégé
<b>ARE</b>	Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi
<b>ASSEDIC</b>	Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
<b>CAT</b>	Centre d'Aide par le Travail
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
<b>CLD</b>	Chômeur de Longue Durée
<b>CAE</b>	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<b>CIE</b>	Contrat Initiative Emploi
<b>CNASEA</b>	Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
<b>COTOREP</b>	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
<b>CPAM</b>	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
<b>DDASS</b>	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
<b>DDTEFP</b>	Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>DEFM</b>	Demandeur d'Emploi en Fin de Mois
<b>DRASS</b>	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
<b>DRTEFP</b>	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>EA</b>	Entreprise Adaptée
<b>ESAT</b>	Établissement et Service d'Aide par le Travail
<b>GRTH</b>	Garantie de Ressources des Travailleurs Handicapés
<b>PAP/ND</b>	Programme d'Action Personnalisée pour un Nouveau Départ
<b>PDITH</b>	Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés
<b>RQTH</b>	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
<b>TH</b>	Travailleur Handicapé
<b>SIFA</b>	Stage Individualisé de Formation par Alternance

